

La roche de Chatoillon près Saint-Blaise

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel**

Band (Jahr): **6 (1861-1864)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-87974>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA ROCHE DE CHATOILLON

près Saint-Blaise.

(Voir les Bulletins, page 23.)

A seize minutes au nord du village de Saint-Blaise s'élève une chaîne de rochers couronnant des collines parallèles à la montagne de Chaumont, et formant avec elle le vallon de Voëns. Sur la partie de ces rochers qui domine le domaine de Souaillon se trouve un signal géodésique, et non loin de là, feu M. DuBois de Montpéreux avait signalé l'emplacement d'un camp celtique.

Ce fait avait été presque oublié, et sans la bienveillante coopération de M. Alexandre de Dardel, j'aurais eu beaucoup de peine à retrouver l'emplacement du susdit camp.

Pour parvenir au lieu en question, on suit pendant environ 700 pas le chemin de St-Blaise au Maley, lequel passe derrière les roches de Chatoillon. Là se détache sur la droite un chemin de dévestiture qu'il ne faut pas prendre; mais on commence à gravir l'espace de 300 pas, une pente assez roide en suivant un chemin encaissé et fort pierreux dans la direction N.-O. On entre alors dans le bois qui couvre les roches de Chatoillon et après y avoir fait 200 pas, on rencontre à main gauche un autre chemin qu'il faut éviter comme le premier. Le chemin qui a repris la direction nord s'aplanit alors et suit pendant 450 pas la même direction. A cette distance et sur le même point se présentent un troisième chemin sur la gauche et un sentier sur la droite, ce sentier conduit sur les roches de Chatoillon qui se rapprochent jusqu'à 120 pas de la route en cet endroit.

Le signal géodésique susmentionné, se trouve à l'extrémité du rocher, à 40 pas environ sur la droite du lieu où aboutit le sentier, c'est un triangle taillé au ciseau dans une plaque de rocher. A 300 pas de ce point, dans la direction nord, et en suivant un plateau de 30 à 40 pieds de large qui longe les roches très-escarpées et hautes de 40 à 50 pieds, on rencontre

un mur de 3 à 6 pieds de hauteur, large de 3 à 10 pieds et formé par des débris de rochers entassés les uns sur les autres. Sur le petit plateau susmentionné, le mur est fort dégradé, il n'a pas plus de 3 pieds de haut, et ressemble fort à ces amas de pierres qui servent de limites aux pâturages dans les montagnes du Jura.

Il y avait probablement une entrée sur ce point entre le commencement du mur, et l'escarpement perpendiculaire du rocher. Le mur se dirige à angle droit depuis l'escarpement l'espace de 60 pas environ dans la direction de l'Est à l'Ouest. Puis il suit pendant 70 pas environ, la direction S. E., pour reprendre pendant 40 pas la première direction. A partir du petit plateau susmentionné le mur se trouve sur une pente rapide; au point où il se termine était une seconde entrée; la pente se termine ici par un banc de rocher de quelque 20 pieds de haut qui se dirige du côté de St-Blaise parallèlement au grand escarpement qu'il rejoint au bout d'à peu près 400 pas.

L'espace compris entre la muraille et les rochers forme une espèce de losange de 912 pieds de base sur 375 de hauteur, ce qui fait 17020 \square perches.

A 120 pas de l'entrée inférieure, en suivant le banc de rocher, on trouve un bloc erratique appuyé à la base sur deux blocs plus petits; il a 4 pieds de haut et un diamètre de 3 pieds environ. M. DuBois de Montperreux l'a pris pour un autel druidique; mais outre que ce bloc ne porte aucune trace qui puisse confirmer cette opinion, sa position immédiatement sur le bord du banc de rocher la rend encore moins acceptable. A 20 pas plus loin que ce bloc, s'élève une seconde muraille à peu près parallèle à la première, et que M. DuBois n'avait point aperçue; elle est moins élevée et moins large que la muraille principale, mais aussi moins dégradée quoique de construction identique. Elle n'atteint pas l'escarpement principal; mais s'arrête à quelques pas du petit plateau déjà mentionné.

Il n'est point nécessaire de remonter aux temps celtiques pour trouver le but du retranchement qui vient d'être décrit, il a servi de lieu de refuge aux populations de la plaine dans des temps d'invasions, mais son éloignement de toute source et de cours d'eau (le ruisseau de St-Blaise coule à 8 minutes de là)

ne permet pas d'admettre qu'il y ait eu un établissement fixe sur le roc de Chatoillon.

Les ravages que les Hongrois et les Sarrasins exercèrent dans la Transjurane au 9^{me} siècle, expliquent parfaitement le choix d'une retraite à peu près inaccessible à des peuples qui combattaient à cheval. Les seules localités fortifiées où pouvaient se réfugier les habitants des bords du lac près de Saint-Blaise, étaient le bourg de Neuchâtel et la tour de Nugerol tous deux assez éloignés; ils auront cherché et trouvé à leur proximité un abri presque aussi sûr.

